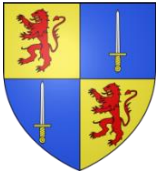


COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN DEPARTEMENT DE LA CORREZE

PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.1 : SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE (SUP)

P.L.U DE LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie	



COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN DEPARTEMENT DE LA CORREZE

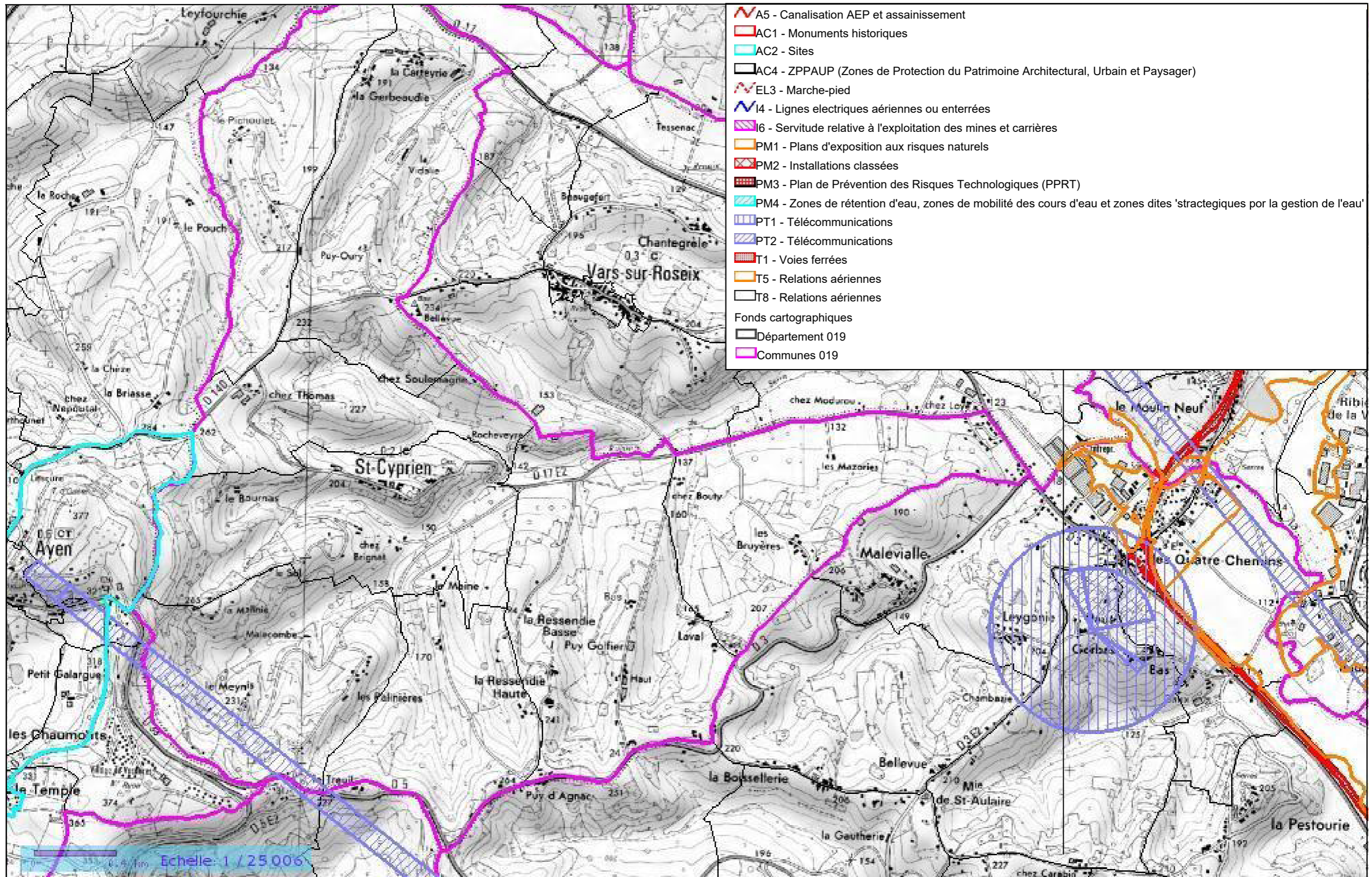
PLAN LOCAL D'URBANISME

PIECE N°5.1.1 : LISTE DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE

P.L.U DE LA COMMUNE DE SAINT-CYPRIEN LISTE ET RECUEIL DES SERVITUDES D'UTILITE PUBLIQUE	
ARRETE LE	APPROUVE LE
Signature et cachet de la Mairie	

CODE	NOM OFFICIEL DE LA SERVITUDE	ACTE OFFICIEL INSTITUANT LA SERVITUDE	SERVICE RESPONSABLE
PT2	Servitudes de protection des centres radioélectriques d'émission et de réception contre les obstacles institués Nom de la servitude de dégagement : PT2 LH – Liaison hertzienne BRIVE-LA-GAILLARDE / LES ESCROZE / AYEN/PUY D'AYEN	Article L54 à L56 et R21 à R26 du Code des postes et télécommunications Décret du 20.06.1989	Service responsable – France Télécom GAR/ARS Site du Pont Achard BP 769 86030 POTIERS cedex 05.49.62.20.72 Responsable : M. MERIGOUT Maurice

Servitudes d'utilité publique (SUP) de la Corrèze



Tous droits réservés.

Document imprimé le 19 Decembre 2018, serveur Géo- IDE carto V0.2, <http://carto.geo-ide.application.developpement-durable.gouv.fr>, Service: DDT 19.

Sélection automatique INTERNET (Niveaux de gris) - (Données Scan 1000, Scan Régional, Scan 100, Scan 25, BdOrtho - Copyright IGN)